



Conduire son permis et son papier français

Par **Ali ahmed**, le **06/01/2024** à **10:56**

Bonjour en fait mon mari a été arrêté hier et était en train de conduire. Il avait pas de permis il avait pas de papier français. Ça veut dire il est sans papier ils l'ont pris en garde à vue au commissariat et la même pas resté cinq minutes, il a donné sa pièce d'identité et il est sorti sans rien signé. Sans rien fait. Ils ont juste ils ont dit que on va vous convoquer. Est-ce que il y a deux dangereux de quitter le territoire entre comme ça

Par **youris**, le **06/01/2024** à **11:05**

bonjour,

êtes-vous en situation régulière ?

à qui appartenait le véhicule ?

votre mari peut quitter le territoire français puisqu'il y était en situation irrégulière.

salutations